

à M. le Chevalier Comora

172

M. Laffr

et Giuseppe
M. Merzagor architecte Pensionnaire de l'Académie de
Paris ^{Donné} en cette qualité, et aux termes de nos règlements
pour chaq. Institut de Rome les Desires d'un monument
antique exactement mesuré et ~~establi~~ restauré c'est à dire
establi dans son premier état autant qu'on le peut conjecturer
d'après ce qui ~~subsiste~~ ^{subsiste} encore et ce qui ~~peut subsister~~ ^{peut} sous
le sol actuel, il devient souvent nécessaire lors que MM
les Pensionsnaires ont à s'occuper de ce travail, de faire des
recherches scrupuleuses ~~et de constater~~ ^{pour} indépendamment de ce qui
est apparent, les parties du plan qui peuvent exister sous le
sol actuel, et pour y parvenir de faire quelques Puits dans
les localités qui le permettent

Le temple d'Antonin et Faustine au Campo Vaccino ^{est le}
Monument dont ^{en 1770} M. Merzagor se propose d'occuper et pour
les quel ~~il a~~ ^{il a} besoin d'une permission de faire faire creuser du
trou ou du tranchée aux environs ^{des} d'offices

J'voudrais prier donc M. le Chevalier, si la chose n'est pas
tout à fait de votre ressort de lui faire obtenir cette
permission qui lui est ~~nécessaire~~ ^{nécessaire} dont on usage, avec la réserve
qui convient pour un cas que le mieux de ~~l'Etat~~ ^{de l'Etat}
possible à la voir publique.

Ces choses importent et pour j'voudrais prier l'assurance
de ma respect et de la haute considération avec la quelle

28 fev 1770.